

**Assemblée Générale des sections
(Hors Côtes de Duras et IGP Périgord)
FEDERATION des VINS de BERGERAC et DURAS**

**Jeudi 29 juillet 2021 à 16h00
Salle voutée de Bella Riva (Mairie) à Creysse (24)**

Compte-rendu.

*L'assemblée générale de la Fédération des Vins du Bergeracois est **ouverte à tous les déclarants de récolte à jour de leur cotisation**, sur la base de la récolte 2020 (dernière récolte connue dans sa totalité).*

L'émargement des adhérents présents ou représentés étant terminé, le président ouvre la séance à 16h25 et expose le défaut de quorum et clos la séance. En effet après décompte, la situation est la suivante :

Nombre d'inscrits (adhérents DR 2020) :

Sections	Opérateurs producteurs	Vinificateurs	Total des inscrits
Bergerac	509	6	515
Monbazillac	125	3	128
Montravel	30	1	31
Pécharmant	47	1	48
Rosette	18	0	18
Saussignac	13	1	14

Emargement :

Sections	Présents	Pouvoirs	Total des votants	Votants/inscrits
Bergerac	40	29	69	13.40%
Monbazillac	19	10	72	22.65%
Montravel	5	2	7	22.58%
Pécharmant	14	3	17	35.42%
Rosette	3	1	4	22.22%
Saussignac	3	0	3	21.42%

L'article 22 des statuts prévoit : « La section statue à la majorité des voix à condition que le tiers au moins des membres composants ladite section, soit présent ou représenté. A défaut, une nouvelle réunion de section est convoquée et délibère, quel que soit le nombre des présents ou représentés, et statue à la majorité des voix ».

*Compte-tenu de ces éléments, **comme le prévoit la convocation**, le Président prend la décision d'ouvrir une nouvelle assemblée générale à 16h30.*

Cette assemblée générale délibère, quel que soit le nombre des présents, sur le même ordre du jour. Il remercie l'ensemble des participants adhérents ainsi que les invités présents.

Deux accesseurs sont nommés :

Pierre MORAND-MONTEIL et Cyprien d'HAUTEFEUILLE.

Ordre du Jour :

- Adoption du compte rendu du 27 juillet 2020.
- Point technique sur les perspectives de récolte 2021, actualité INAO.
- Point sur la situation économique de la campagne en cours.
- Débat et vote des conditions de production 2021.
- Propositions de cotisations de l'ODG 2021/2022, vote.
- Renouvellement du tiers sortant des comités de section (voir modalités au dos).
- Présentation du projet de rapprochement de la FVBD et de l'IVBD
- Questions diverses.

Résumé de l'AG :

L'ODG de Bergerac et Duras a organisé l'Assemblée Générale des sections des AOC du bergeracois afin d'établir une proposition de conditions de production pour la récolte 2021 et renouveler les membres qui les composent. La réunion s'est déroulée sous la présidence d'Éric CHADOURNE et a réuni une cinquantaine d'opérateurs.

Le secrétariat de séance est assuré par le directeur de la FVBD, Pierre-Henri COUGNAUD. Les votes ont été faits à mains levées.

1. Adoption du compte rendu du 27 juillet 2020

Adopté à l'unanimité.

2. Point technique sur les perspectives de récolte 2021, actualité INAO

Après un tour de table des adhérents présent, il semblerait que la récolte 2021 soit très faible en volume, le gel de printemps ayant eu un fort impact sur la récolte.

Le président, Eric CHADOURNE, dresse la situation technique et constate une forte hétérogénéité des volumes et des qualités. Cette situation a donc amené le conseil d'administration à proposer des rendements stables et une demande d'enrichissement socle à 0.5%. Il rappelle l'intérêt de cette demande, en accord avec la Gironde, afin de sécuriser les premières vendanges en particulier dans un contexte technique défavorable.

Actualités INAO :

L'ODG avec la section Bergerac/Côtes de Bergerac a travaillé depuis plusieurs mois à la modification du cahier des charges de l'appellation « Bergerac » sur la thématique de la production des vins rosés :

- ✓ Raisins blancs dans la vinification des rosés,
- ✓ Utilisation des charbons œnologiques,

Nous sommes arrivés au terme de la procédure auprès de l'INAO au printemps dernier, le texte ayant été soumis à l'ensemble des opérateurs adhérents de la section, par un vote par correspondance du 30 avril au 15 mai 2021. Ce vote ayant été positif, le dossier a été transmis à l'INAO le 21 mai puis adopté par le Comité national de début juin. Nous sommes maintenant en attente de la publication du texte définitif.

3. Point sur la situation économique de la campagne en cours.

Le directeur reprend les données de la récolte 2020 à titre de comparaison, puis les volumes sortis pour la campagne 2020/2021, données de l'interprofession (IVBD) au 30 juin 2021.

PRODUITS	DREV 2020				
	SUPERFICIES	nbre de DREV	VOLUMES	RDT/Ha	rdt autorisés
BERGERAC SEC	888,9879	186	42352,91	47,64	67+10(VCI)
BERGERAC ROSE	1050,6318	188	52557,02	50,02	64
BERGERAC ROUGE	3669,6509	283	153906,79	41,94	60+8 (VCI)
COTES BERGERAC BLANC	1338,5265	149	58704,92	43,86	55+8 (VCI)
CBB issus du coef. K			3343,31		
COTES BERGERAC ROUGE	140,3953	40	4373,42	31,15	50
MONTRAVEL	73,0795	24	3298,27	45,13	64
COTES MONTRAVEL	21,6713	11	866,84	40,00	52
HAUT MONTRAVEL	1,5334	2	28,3	18,46	25
MONTRAVEL ROUGE	29,8378	14	1084	36,33	50
PECHARMANT	459,5406	36	18433,3	40,11	50+4 (VCI)
ROSETTE	40,3093	19	1187	29,45	50+5 (VCI)
SAUSSIGNAC	18,2299	11	274,25	15,04	25
MONBAZILLAC	2286,1834	84	56985,69	24,93	27+4 (VCI)
MONBAZILLAC SGN	31,1153	7	678,07	21,79	27+4 (VCI)
SOUS-TOTAL AOC BERGERAC	10 049,6929		398 074,09		

1^{er} août 2020 au 30 juin 2021

TOTAL TOUS VINS

Volumes <u>CONTRATS VRAC</u> (hl)			
Total toutes appellations			
Période	Juin 2021	Juin 2020	Variation
Mois	12 679	13 383	-5,26%
Cumul campagne	190 235	152 963	+ 24,37%

Volumes <u>COMMERCIALISES DRM</u> (hl)			
Total toutes appellations			
Période	Mai 2021	Mai 2020	Variation
Cumul campagne	328 446	294 129	+ 11,67%

Les estimations de sorties pour juin et juillet 2021 sont basées sur les sorties de 2019 (voir page suivante).

Nous serions sur une campagne de 375 000 hl (mieux que 2019 et 2020) pour une récolte de 398 000 hl.

Dans ces conditions, au regard de la situation des stocks au 1/08/2020, le niveau des stocks restera faible.

PRODUITS	Totales Sorties réelles (hl)			estimations 2021 (hl)	
	Campagne 2018/2019	Campagne 2019/2020	Campagne 2020/2021 (à fin mai)	Mai et juin 2021	total
BERGERAC SEC	42657,00	36616,00	31152,49	7000,00	38152,49
BERGERAC ROSE	45663,00	45466,00	30903,26	11000,00	41903,26
BERGERAC ROUGE	152069,00	148914,00	124293,49	30000,00	154293,49
COTES BERGERAC BLANC	49716,00	60567,00	45415,51	9000,00	54415,51
CBB issus du coef. K					0,00
COTES BERGERAC ROUGE	2342,00	1999,00	2120,21	500,00	2620,21
MONTRAVEL	2282,00	1999,00	1716,56	700,00	2416,56
COTES MONTRAVEL	668,00	457,00	612,17	120,00	732,17
HAUT MONTRAVEL	25,00	23,00	13,35	2,00	15,35
MONTRAVEL ROUGE	550,00	438,00	458,62	160,00	618,62
PECHARMANT	14270,00	12749,00	11402,56	2600,00	14002,56
ROSETTE	858,00	762,00	640,14	150,00	790,14
SAUSSIGNAC	462,00	480,00	162,36	230,00	392,36
MONBAZILLAC	57893,00	53385,00	54278,33	11000,00	65278,33
MONBAZILLAC SGN			42,56		42,56
SOUS-TOTAL AOC BERGERAC	369 455,00	363 855,00	303 211,61		375 673,61

4. Débat et vote des conditions de production 2021.

Rappel des conditions de productions 2020 de l'ensemble des appellations du Bergeracois et Duras.

Appellations	Récolte 2020						
	Rdts annuels hl/ha	VSI hl/ha	VCI hl/ha (éventuels)	coef K	Richesse en sucre des lots (gr/l)	TAV naturel minimum moyen %vol	Enrichissement maximum %vol
Bergerac sec	67		10		170	10,5	0,5
Bergerac rosé	64				170	10,5	0,5
Bergerac rouge	60		8		189	11	
Côtes de Bergerac rouge	50				198	11,5	
Côtes de Bergerac Blanc	55		8		187	11,5	1,5
Côtes de Duras sec	63		6		170	10,5	1
Côtes de Duras rosé	63				180	10,5	1
Côtes de Duras rouge	60		3		180	10,5	
Côtes de Duras moelleux	55				185	11,5	1,5
Montravel blanc	64		0		178	11	0,5
Montravel rouge	50				198	11,5	
Côtes de Montravel	52		0		198	12	1,5
Haut Montravel	25				255	17	
Saussignac	25				272	17	
Pécharmant	50 ^(a)		4		198	11,5	
Rosette	50		5		196	12	1,5
Monbazillac	27		4	1,8	246 ^(b)	15,5	1,5
Monbazillac sélection de grains nobles	27		4	1,8	255	17	
IGP Périgord blanc	120 ^(a)					9,5	0,5 ^(a)
IGP Périgord rosé	120					9,5	0,5
IGP Périgord rouge	120					9,5	

A l'issue de ce rappel, le Président propose aux sections de procéder à la présentation successive des conditions de production 2021 puis de les mettre au vote à mains levées. L'AG adopte cette proposition.

Appellations Bergerac/Côtes de Bergerac

Appellations	Rdts annuels hl/ha	VCI hl/ha	Richesse en sucre des lots (gr/l)	TAV naturel minimum moyen %vol
Bergerac sec	67	10	170	10,5
Bergerac rosé	64		170	10,5
Bergerac rouge	60	8	189	11
Côtes de Bergerac Rouge	50		198	11,5
Côtes de Bergerac Blanc	55	8	187	11,5

Le comité de section propose de maintenir les conditions de production de 2020. Le conseil d'administration de la FVBD du 7 juillet propose une base d'enrichissement de 0,5% vol pour les AOC régionales Bergerac et Côtes de Duras sur les 3 couleurs

Adoptées à l'unanimité.

Montravel :

Pas de changement par rapport à 2020.

Très bonne campagne de vente en Montravel blanc.

La section propose 64 hl/ha pour Montravel blanc, 50 hl/ha pour Montravel rouge, 52 hl/ha pour Côtes de Montravel et 25 hl/ha en Haut-Montravel.

Ces rendements plus élevés que le CDC, sont accompagnés d'une augmentation des normes analytiques plus élevées à la récolte en rouge et blanc sec.

Adoptées à l'unanimité.

Saussignac :

25 hl/ha sans coef K.

Adoptées à l'unanimité.

Pécharmant :

Après la nécessité de reconstruire les stocks après la très mauvaise récolte de 2017, l'appellation dispose maintenant de plus de 3 années de vente en chais. Situation normale pour un vin rouge à rotation lente.

Les sorties de l'année retrouvent le niveau d'avant crise sanitaire (+ de 14000 hl).

La section propose de maintenir un rendement annuel classique soit 50 hl/ha*.

*** rendements variables selon la densité :**

de 3500 à 3999 pieds = 40 hl/ha

de 3000 à 3499 pieds = 34 hl/ha

moins de 3000 pieds = 27 hl/ha

Adoptées à l'unanimité.

Rosette :

Situation stable pour l'appellation, la section propose de maintenir 50 hl/ha et d'utiliser le VCI si possible.

Adoptées à l'unanimité.

Monbazillac :

La situation économique de l'appellation s'est améliorée en termes de sorties, les cours se sont stabilisés mais n'ont pas encore retrouvé leur niveau de 2019. Le stock excédentaire constaté l'an passé (+15000 hl) se résorbe en partie. Pour continuer le travail engagé, le comité de section propose de maintenir le rendement de 27 hl/ha. L'expérimentation de VCI est accordée par l'INAO depuis 2018. Pour 2021, la section demandera 4 hl/ha si les conditions de récolte le permettent.

Cette demande est accompagnée d'une hausse de la richesse en sucre des lots (246,5 gr/l = 14,5%) et du TAVN moyen (15,5%).

Le coefficient k

L'appellation Monbazillac maintient un coefficient k de 1.8 permettant une production complémentaire de Côtes de Bergerac Blanc plafonnée à 55 hl/ha.

Le calcul pour la production de l'appellation complémentaire est défini selon la formule suivante : le rendement agronomique maximum (55 hl/ha) - (le rendement réel de Monbazillac x « k »).

Exemples théoriques (hl/ha)

Production MBZ	22	27	30
Plafond CBB	55	55	55
Calcul	55 - (22 x 1,8)	55 - (27 x 1,8)	55 - (30 x 1,8)
CBB « revendicable »	15,4	6,4	1

Adoptées à l'unanimité.

5. Propositions de cotisations de l'ODG 2021/2022, vote.

Rappel du budget de la FVBD, rectifié en mars par le conseil d'administration.

Budget 2020/2021

	Réalisé 2018/2019	prévisionnel 2019/2020	Réalisé 2019/2020	prévisionnel 2020/2021	Budget rectificatif 11/03/2021
Cotisations ODG à l'hectolitre AOC Bergeracois	329,30 €	278,40 €	282,20 €	283,50 €	286,30 €
Cotisations ODG à l'hectolitre AOC Duras	56,30 €	61,00 €	61,30 €	52,30 €	52,30 €
Cotisation ODG à l'hectolitre IGP Périgord	13,20 €	10,70 €	10,60 €	10,40 €	10,80 €
Cotisations ODG à l'hectare AOC Bergeracois	131,60 €	139,40 €	141,30 €	149,10 €	150,30 €
Cotisation ODG à l'hectare AOC Duras	21,90 €	22,70 €	22,70 €	18,90 €	18,90 €
Cotisation ODG à l'hectare Igp Périgord	4,70 €	5,80 €	5,80 €	6,50 €	6,70 €
Cotisation prospection vignes hors AOC	7,80 €	6,00 €	- €	- €	- €
Cotisations vinificateurs	2,80 €	2,80 €	3,70 €	3,00 €	3,00 €
Ventes capsules	345,40 €	300,00 €	299,70 €	300,00 €	300,00 €
Ventes diverses	40,30 €	10,00 €	16,90 €	10,00 €	13,60 €
Refacturation au IVBD	15,80 €	16,00 €	9,30 €	10,00 €	10,00 €
Refacturations diverses	33,50 €	35,00 €	25,40 €	35,00 €	35,00 €
Produits financiers	18,00 €	14,00 €	19,40 €	20,00 €	20,00 €
Remboursement frais formation	4,20 €	4,00 €	2,90 €	3,00 €	3,00 €
Produits divers	- €	- €	- €	- €	- €
Subventions publiques	- €	48,00 €	6,40 €	72,60 €	72,60 €
Fonds dédiés	92,80 €	109,00 €	108,70 €	105,10 €	105,10 €
Recettes des sections	46,30 €	45,00 €	- €	- €	- €
Reprises et transfert de charges	5,70 €	- €	4,80 €	- €	- €
Produits exceptionnels	1,50 €	- €	4,40 €	- €	- €
TOTAL PRODUITS	1 171,10 €	1 107,80 €	1 025,50 €	1 079,40 €	1 087,60 €

Les produits ont été ajustés en fonction des rentrées réelles de cotisations. Les ventes diverses intègrent les facturations pour mise à disposition du camion frigo.

Achat capsules	207,80 €	180,00 €	179,70 €	180,00 €	180,00 €
Achats fournitures	7,00 €	7,00 €	5,80 €	6,00 €	6,00 €
Electricité, eau	7,30 €	8,00 €	8,50 €	8,50 €	8,50 €
Loyer Pôle viticole + Maison des vins de Duras	83,40 €	85,00 €	85,80 €	87,00 €	87,00 €
Gaz-oil	3,60 €	4,00 €	3,00 €	4,00 €	4,50 €
Location matériel	6,00 €	10,00 €	9,00 €	10,00 €	10,00 €
Entretien immeuble	11,30 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
Entretien maintenance	44,10 €	22,00 €	33,30 €	35,00 €	37,50 €
Assurances	4,40 €	4,50 €	4,80 €	5,30 €	5,70 €
Formation du personnel	9,20 €	9,00 €	2,70 €	5,00 €	5,00 €
Honoraires	8,80 €	10,00 €	11,50 €	12,00 €	12,00 €
Partenariat INAO pour défense des AOC	2,20 €	4,00 €	2,20 €	4,00 €	4,00 €
Réception	3,40 €	6,00 €	4,70 €	6,00 €	6,00 €
Frais de déplacements	20,70 €	22,00 €	18,00 €	20,00 €	20,00 €
Affranchissements / courrier	13,50 €	15,00 €	14,30 €	15,00 €	15,00 €
Téléphone	7,20 €	7,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €
Documentation générale et congrès	3,10 €	3,00 €	3,40 €	3,50 €	3,50 €
Actions de promotion	10,80 €	10,00 €	6,90 €	8,00 €	8,00 €
Actions des sections	30,40 €	30,00 €	3,70 €	- €	- €
Achat de vins	31,40 €	- €	- €	- €	- €
Concours des vins de Bergerac	2,00 €	2,00 €	- €	2,00 €	2,00 €
Matériel publicitaires	8,00 €	8,00 €	- €	- €	- €
Actions techniques + Matériel Covid	71,90 €	147,20 €	56,70 €	132,70 €	132,70 €
Contrôle Interne IGP	2,30 €	3,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €
Cotisations professionnelles	23,60 €	24,00 €	24,40 €	25,00 €	25,00 €
Charges de personnel	355,70 €	360,00 €	354,40 €	362,00 €	366,00 €
Dotations amortissements et provisions	13,30 €	18,00 €	15,80 €	16,00 €	20,40 €
Provisions pour charges fiscales	- €	- €	19,10 €	4,00 €	4,00 €
Impôts et taxes	6,70 €	7,00 €	3,60 €	4,00 €	4,00 €
Frais divers	1,00 €	- €	0,50 €	- €	- €
Pertes sur créances	- €	- €	- €	- €	- €
Frais financiers	2,90 €	3,00 €	3,10 €	3,50 €	4,00 €
Engagements sur fonds dédiés	109,00 €	124,00 €	105,10 €	105,10 €	105,10 €
Charges exceptionnelles	- €	- €	3,90 €	- €	- €
TOTAL CHARGES	1 112,00 €	1 145,20 €	1 003,90 €	1 085,10 €	1 097,40 €
RESULTAT NET	59,10 €	- 37,40 €	21,60 €	- 5,70 €	- 9,80 €

Les charges intègrent les nouveaux véhicules (Duster et camion frigo) en terme de suppléments d'assurance, de gas-oil, frais financiers et d'amortissement, Le développement d'un module CVI et d'un module SMS dans VINIMASTER, La mission SIG dans les frais de personnel.

Proposition de cotisations 2021/2022

Rappel de l'Accord lors de l'AGE du 7 avril 2015 s'étant terminé pour la récolte 2020.

	Récolte 2014	Récolte 2015	Récolte 2016	Récolte 2017	Récolte 2018	Récolte 2019	Récolte 2020
Bergerac (60 hl/ha)	0.82€/hl + 3€/ha	0.70€/hl + 10€/ha	0.70€/hl + 11€/ha	0.70€/hl + 12€/ha	0.70€/hl + 13€/ha	0.70€/hl + 14€/ha	0.70€/hl + 15€/ha
	52.2 €/ha	52	53	54	55	56	57 €/ha
Côtes de Bergerac (50 hl/ha)	Récolte 2014 0.92€/hl + 3 €/ha	Récolte 2015 0.80 €/hl + 10€/ha	Récolte 2016 0.80 €/hl + 11€/ha	Récolte 2017 0.80 €/hl + 12€/ha	Récolte 2018 0.80 €/hl + 13€/ha	Récolte 2019 0.80 €/hl + 14€/ha	Récolte 2020 0.80 €/hl + 15€/ha
	49 €/hl	50	51	52	53	54	55 €/ha
Côtes de Duras (55 hl/ha)	Récolte 2014 0.70€/hl + 24.5€/ha	Récolte 2015 0.80€/hl + 20€/ha	Récolte 2016 0.80€/hl + 19€/ha	Récolte 2017 0.80€/hl + 18€/ha	Récolte 2018 0.80€/hl + 17€/ha	Récolte 2019 0.80€/hl + 16€/ha	Récolte 2020 0.80€/hl + 15€/ha
	63 €/ha	64	63	62	61	60	59 €/ha

Cotisations ODG 2021/2022

1. Frais ODG (article D644-1 du code rural)	€/hl	2. Cotisation à l'hectare	€/ha
Bergerac (blanc)	x 0.70	Superficie totale en AOC du bergeracois	x 15.00
Bergerac (rosé)	x 0.70	Superficie totale en IGP Périgord	x 15.00
Bergerac (rouge)	x 0.70	Superficie totale en AOC Côtes de Duras	x 15.00
Côtes de Bergerac (blanc)	x 0.70		
Côtes de Bergerac (rouge)	x 0.80		
Côtes de Duras (sec, rosé, rouge, moelleux)	x 0.80		
Monbazillac	x 0.80		
Monbazillac (sélection de grains nobles)	x 0.80		
Montravel (blanc)	x 0.80		
Montravel (rouge)	x 0.80		
Côtes de Montravel	x 0.80		
Haut Montravel	x 0.80		
Pécharmant	x 0.80		
Rosette	x 0.80		
Saussignac	x 0.80		
IGP Périgord	x 0.50		
		3. Cotisation des sections	€
		Vinificateur (cave ou négociant)	X 300

Le conseil d'administration de la FVBD du 7 juillet propose de maintenir les cotisations au même niveau qu'en 2020.

Autres cotisations

Collecté par la FVBD.

Participation à la protection contre la flavescence dorée	
Cotisation au GDON du bergeracois	10€/ha
Cotisation prospection pour les superficies hors AOC dans l'aire géographique de Bergerac et Duras	10€/ha
Participation à la protection grêle	
Cotisation à l'ADELFA 24	2€/ha
Sur les superficies AOC+IGP+VSIG en bergeracois et duraquois	
3. Droit INAO (article L642-13 du code rural)	€/hl
Volume total en AOC	x 0,15
Volume total en IGP	x0,03
4. Frais de contrôle externe (article D644-1 du code rural)	
Volume total en AOC	x0,15
Superficie total en AOC	x7,50

Facturé par Qualibordeaux

Le président soumet donc ces propositions aux votes de l'AG. Il propose le vote à mains levées, proposition adoptée.

Les propositions de cotisations pour l'exercice 2021/2022 appelées sur la récolte 2021, sont validées à l'unanimité.

6. Renouvellement du tiers sortant du Comité de Section.

Le Président de la FVBD rappelle les éléments de fonctionnement des comités de section. Conformément à l'article 20 des statuts et l'article 4 du Règlement Intérieur, l'AG doit renouveler le tiers des Comités de Section.

Le tableau ci-dessous reprend le détail de ce renouvellement par section et par année. Le RI prévoit un nombre minimum de représentant, ce nombre n'est pas toujours respecté. Dans d'autres cas la répartition n'est pas conforme. Il peut donc y avoir des ajustements lors du renouvellement.

	tiers sortants						RI (minimum)			solde		
	2021	2022	2023	total	ind.	coop.	total	ind.	coop.	total	ind.	coop.
Bergerac	11	11	8	30	22	8	48	32	16	-18	-10	-8
Monbazillac	9	8	9	26	19	7	24	16	8	+2	+3	-1
Montravel	6	5	2	13	11	2	15	10	5	-2	+1	-3
Pécharmant	2	3	3	8	6	2	9	6	3	-1	0	-1
Rosette	1	2	0	3	3	0	6	6	0	-3	-3	0
Saussignac	4	4	2	10	9	1	9	8	1	+1	+1	0

Il appelle les nouvelles candidatures de dernières minutes. Aucune candidatures enregistrées.

Section Bergerac :

CIVILITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
Monsieur	BARRIAT	Paul-André		24560	EYRENVILLE
Monsieur	CAMUS	Fabrice	Domaine de La Lande	24240	MONBAZILLAC
Monsieur	CHADOURNE	Eric	36 route de Leymonie	24100	CREYSSE
Madame	DUPRE	Nicole	Le Trouillet	24240	GAGEAC ROUILLAC
Monsieur	FOURCAUD	Didier	Gaec de la Reynaudie	24230	SAINT VIVIEN
Monsieur	FOURTOUT	David	les Verdots	24560	CONNE DE LABARDE
Monsieur	GOUBAULT DE BRUGIERE	Jean	La Reynaudie	24230	ST VIVIEN
Monsieur	LABAYE	Jean Marie	La Maletie	24240	POMPORT
Monsieur	LAJONIE	Joël	St Christophe	24100	BERGERAC
Madame	LANDAT-PRADEAUX	Muriel	Siorac	24500	ST AUBIN DE CADELECH
Monsieur	LE NAOUR	Michel	La Besage	24240	SIGOULES

Le président met au vote ce comité. Le vote est réalisé à main levée, tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Section Monbazillac :

CIVILITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
Madame	ALEM	Sylvie	Le Village du Four	24240	ROUFFIGNAC DE SIGOULES
Monsieur	BAROU	Guillaume	Perrou	24560	BOISSE
Monsieur	BORDERIE	Guillaume	EARL Le Raully	24240	MONBAZILLAC
Monsieur	CAMUS	Fabrice	Clos Lalande	24240	MONBAZILLAC
Monsieur	JARZAGUET	Kévin	Château de malfourat	24240	MONBAZILLAC
Monsieur	DUPERRET	Daniel	Combet	24240	MONBAZILLAC
Monsieur	LACOSTE	Jean Jacques	Château Caillavel	24240	POMPORT
Monsieur	LAJONIE	Joël	Saint Christophe	24100	BERGERAC

Le président met au vote ce comité. Le vote est réalisé à main levée, tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Section Montravel :

CIVILITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
Monsieur	CAPETTE	Christophe	Beranger	24230	BONNEVILLE
Monsieur	FOURCAUD	Didier	La Reynaudie	24230	ST VIVIEN
Monsieur	HECQUET	Daniel	Calabre	33220	PORT STE FOY
Madame	MALLARD	Marianne	Pique-Sègue	33220	PONCHAT
Monsieur	SROKA	Julien	127, chemin des Lavandières	24230	ST ANTOINE DE BREUILH
Monsieur	VEYRIER DU MURAUD	Patrick	Mazivert	33220	FOUGUEYROLLES

Le président met au vote ce comité. Le vote est réalisé à main levée, tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Section Pécharmant :

CIVILITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
Monsieur	GERAULT	Gilles	Château du Rooy - Rosette	24100	BERGERAC
Monsieur	MORAND MONTEIL	Pierre	Grateloup	24520	ST SAUVEUR

Le président met au vote ce comité. Le vote est réalisé à main levée, tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Section Rosette :

CIVILITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
Monsieur	BAUDRY	Bertrand	Grand Jaure	24100	LEMBRAS
Monsieur	LESCOT	Yannick			
Monsieur	GIROU	Florent			

Le président met au vote ce comité. Le vote est réalisé à main levée, tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Section Saussignac :

CIVILITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
Monsieur	CUISSET	Gabriel	Château Grinou	24240	MONESTIER
Monsieur	DAULHIAC	Thierry	Le Bourg	24240	RAZAC DE SAUSSIGNAC
Monsieur	ROCHES	Olivier	Château le Tap	24240	SAUSSIGNAC

Le président met au vote ce comité. Le vote est réalisé à main levée, tous les candidats sont élus à l'unanimité.